

Les Échos Lauranais

Juillet/Août
2012



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Une réunion publique centrée sur l'évolution de la délinquance à Laure, s'est tenue le 3 juillet à 18h30 au foyer en présence du chef d'escadron Sauvagnac, commandant la Compagnie de gendarmerie de l'arrondissement de Carcassonne, de l'adjudant chef Boyer, commandant la brigade de Peyriac Minervois et de l'adjudant Izard, référent départemental pour la sûreté, la prévention technique de la malveillance et la vidéo protection.

L'objectif recherché était triple : rappeler la responsabilité du maire en la matière et les limites fixées par la loi à son action, donner les chiffres de cette délinquance et rendre compte de l'action des forces de gendarmerie sur la commune puis, enfin, évoquer le rôle éventuel de la vidéo protection, souvent mise en avant. Après qu'ait été expliqué au nombreux public présent, ce que recouvrait exactement le terme de « pouvoir de police du maire » qui, à vrai dire, est une action de prévention sur l'« espace public », plus que de répression, la parole fut donnée aux responsables de la gendarmerie.

Ceux-ci exposèrent la situation sur nos territoires et présentèrent les chiffres officiels des plaintes déposées par les habitants de notre commune. Ensuite, ils détaillèrent leur rôle et les actions menées à ce jour. A son tour, le gendarme référent vint apporter des précisions sur la vidéo protection. Il confirma la longueur de l'instruction nécessaire à la mise en place de caméras sur l'espace public, soumise à autorisation préfectorale. Il exposa les obligations administratives, les contraintes techniques ainsi que les limites de leur utilisation.

La réunion s'est tenue dans un bon esprit d'écoute mutuelle même si la colère et le ressentiment des victimes récentes, bien compréhensible, fut par instant perceptible.

Qu'il me soit permis, en ce début de vacances scolaires, de vous recommander la plus extrême prudence, en particulier aux parents et de demander à tous, d'être des citoyens vigilants dans un village vigilant. Les élus restent à votre écoute tout au long de cet été.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ REGISTRE DE CONSULTATION

Comme annoncé lors de la réunion publique, un registre est mis en place en mairie, jusqu'à la fin juillet, aux heures d'ouverture du secrétariat, pour recueillir vos observations et suggestions sur la question de la délinquance à Laure. Votre participation sera utile pour nourrir la réflexion des élus municipaux et des autres acteurs institutionnels qui, eux, sont chargés d'exercer la surveillance et la protection des personnes et des biens.

■ DÉCHETS MÉNAGERS

Suite à de nombreuses plaintes concernant les nuisances apportées par les conteneurs collectifs, le Conseil municipal a engagé une réflexion sur la modification de leur emplacement.

Il s'agit d'adopter une solution radicale, capable à la fois de remédier à tous les aspects de cette problématique des déchets ménagers: hygiène, esthétique, facilité de collecte, etc.

Il a été décidé de supprimer sans attendre les conteneurs installés dans les rues du village et de créer, sur la périphérie, des « points propreté » où seront placés les conteneurs.

Des arrêtés sont mis en place pour informer la population. Après le temps de rodage nécessaire, ces points propres pourront être dissimulés par des dispositifs adaptés.

Un point propre particulier est mis à disposition des professionnels de l'alimentation qui doivent pouvoir continuer à exercer leur métier, nous y avons tous intérêt, sans apporter de gêne au voisinage.

Rien ne change pour la collecte des sacs jaunes des déchets recyclables qui doivent continuer à être déposés devant vos habitations la veille de leur ramassage.

Certes, il va falloir changer quelques habitudes. Pour certains, des difficultés vont apparaître que nous n'avons pas appréhendé. Mais l'importance de l'enjeu n'échappera à personne et notre village doit être pilote dans ce domaine. Sa configuration le lui permet.

Nous savons pouvoir compter sur la compréhension de tous.

L'agent de sécurité de la commune a reçu des consignes précises pour faire en sorte que cette disposition soit respectée de tous et il vous est demandé de faire remonter en mairie toutes les difficultés rencontrées.

■ HEURES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL EN MAIRIE

Pendant la période estivale, du 5 juillet au 24 août, le secrétariat de mairie sera ouvert au public, tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 18h.

■ LE POINT SUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLY-VALENTE

Depuis 2008, le Conseil municipal a engagé une démarche pour réhabiliter notre foyer municipal afin de la rendre plus attractif tout en respectant toutes les nouvelles normes qui s'imposent à un bâtiment recevant du public.

Une somme de 76 468 euros a déjà été engagée pour cela. Toiture, plafond, sol, électricité, limiteur de bruit, peinture et autres aménagements ont ainsi pu être réalisés, avec l'aide du Conseil général dont la participation s'élèvera à 14 478 euros.

Une deuxième tranche de travaux d'un montant de 122 598 euros, pour laquelle le permis de construire a été obtenu le 22 septembre dernier, devrait nous permettre d'améliorer l'accueil, d'installer une cuisine et de construire des toilettes pour personnes à mobilité réduite. Le bâtiment répondra aux dernières normes sur l'hygiène, la sécurité et l'accessibilité.

Le cabinet d'architecture Triptyque de Toulouse est chargé de la conception et du suivi des travaux.

Le calendrier de réalisation est le suivant :
– 15 septembre 2012 : dépôt de l'avant projet détaillé

– Novembre 2012 : dossier consultation des entreprises

– Début 2013 : lancement des travaux.

L'Etat a été sollicité pour nous aider à financer cet investissement important pour la commune et attendue par les laurannais.

■ CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

André Carbonnel, adjoint aux travaux de la commune et les membres de la commission travaux, rappellent les chantiers en cours.

– Jardin public : aménagements divers, jeux



pour enfants et éclairage solaire. Mise en accessibilité du jardin et du bâtiment. La fin du chantier est prévue pour l'automne.

– Réfection de l'avenue du Minervoisy, de la rue de l'église, rue de la Mande et rue de Malras par le Syndicat de voirie de La Redorte. Les travaux sont en cours.

– Façades de la mairie et toiture du lavoir. Les travaux seront exécutés dès la rentrée.

– Etudes pour l'amélioration et extension de l'éclairage public du bourg centre afin d'assurer sécurité, confort et économie ...

– Travaux autour du plan d'eau destinés à préserver la zone boisée. Le chantier est en cours. Il faut encore poser des barrières et des panneaux explicatifs.

■ DÉBROUSSAILLEMENT

Les propriétaires de résidences doivent débroussailler les abords de leur construction dans un périmètre d' au moins 50m. Dans certains cas, ils peuvent être amenés à débroussailler sur la propriété voisine. Les intéressés sont priés de consulter la brochure éditée par le Conseil général et disponible en mairie.

■ DÉCHARGES SAUVAGES

La Communauté de communes a décidé d' « effacer » les décharges illicites disséminées sur le territoire de nos communes. Les maires seront chargés de veiller à la préservation de nos paysages. A Laure, les directives ont été données pour que cette tâche soit effectuée de la façon la plus rigoureuse. Rappelons que les particuliers peuvent apporter leurs encombrants en déchetterie gratuitement et même demander l'aide des services municipaux en cas de besoin.

■ PPRI

Le 21 juin, les élus ont rencontré les services de l'Etat et le cabinet BRL qui leur ont présenté la version actualisée de la cartographie du Plan de protection des risques. Le document final fera l'objet d'une large publication et sera consultable en mairie.

■ ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERGEMENT

L'accueil des loisirs sans hébergement (ALSH) destiné aux enfants de 6 à 11 ans est ouvert du 9 juillet au 10 août. Chaque jour, des animations pédagogiques se déroulent dans un village différent. Si vos enfants sont intéressés, vous pouvez contacter Melle Séverac du CIAS au 04 68 78 54 62.

COMMUNIQUÉ DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La mort n'est pas plus belle au soleil !
Pour un été 2012 sans mort sur nos routes !

L'été dernier avait été particulièrement meurtrier sur les routes audoises : 16 personnes y avaient perdu la vie entre juillet et août 2011, soit en seulement deux mois (contre 5 en 2010, 8 en 2009).

Alcool, vitesse inadaptée, fatigue et manque de vigilance ont été les principales causes de ces accidents qui, tous, auraient pu être évités si chacun des usagers de la route avait adopté un comportement responsable et respectueux des règles du code de la route.

Quelques rappels s'imposent :

– la conduite est incompatible avec la consommation d'alcool et de produits stupéfiants ;

– un conducteur fatigué est aussi dangereux qu'un conducteur alcoolisé (une privation de sommeil de 24 heures équivaut à un taux d'alcool dans le sang de 1g/l) ;

– à moto ou à scooter, outre le port du casque obligatoire, les vêtements doivent être adaptés pour protéger en cas de chute, quelles que soient les conditions météorologiques (gants, blouson, pantalon, chaussures fermées) : shorts et sandalettes sont à proscrire ! ;

– à vélo, le port du casque est fortement recommandé, et il est obligatoire de porter un gilet fluorescent dès qu'il fait sombre ;

– le piéton doit s'assurer d'être vu par les autres usagers lorsqu'il circule sur la chaussée, en portant au besoin un gilet fluorescent.

Pour que l'été 2012 reste synonyme de vacances et de fêtes, soyons **TOUS RESPONSABLES** sur la route.

■ DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Comme d'habitude à l'école de Laure, l'année s'est terminée en apothéose. Nous avons fait une sortie d'école au Lac de la Cavayère à Carcassonne. Au programme, mini-golf pour les Maternelles, course d'orientation pour les CP-CE1-CE2 et randonnée et course d'orientation pour les CM. Après un pique-nique sous les arbres, nous nous sommes baignés toute l'après-midi ! Le 29 juin, les Maternelles et la classe de maître Bruno ont présenté leur spectacle aux parents : nous avons dansé le boogie-woogie et fait une grande farandole tous ensemble, avant la remise des cadeaux aux professeurs. Le soir, Martine et les CM avaient cuisiné pour les parents, et tous se sont régalés avant de finir trempés par une mémorable bataille d'eau dans la cour ! Le vide-grenier dimanche 1er juillet a été un peu écourté par la pluie, mais la coopérative scolaire a pu récolter 1017 euros, entre la kermesse, le repas et le vide-grenier ! Nous souhaitons bonne route à maîtresse Florence qui nous quitte, et nous remercions les parents impliqués pour leur énergie et leur générosité. Très bon été à tous, et à l'année prochaine !

Marie Soler, Directrice

■ TRADITIONNELLE REMISE DU DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES ENTRANT EN 6e

La tradition a été respectée. Cette année, 9 jeunes lauranais ont terminé leurs études primaires et entrent au collège. Ils ont été reçus en mairie où le maire et les conseillers municipaux leur ont remis un magnifique dictionnaire qui devrait leur être utile dans leur futur parcours.

Kévin Blanc, Quentin Clavero, Andy Cozette, Dorian Cozette, Léo Laucournet, Maël Pages et Ilian Stromitzk vont rejoindre le collège de Rieux. Jean Guicherd et Stéphan Sirvein sont attendus au collège Varsovie de Carcassonne.

Nous leur souhaitons à tous de passer de



bonnes vacances avant de s'épanouir dans leur prochaine vie de collégiens.

■ RENTRÉE SCOLAIRE

Les élèves du primaire reprendront les cours le mardi 4 septembre matin (8h50).

Les enfants de maternelle seront accueillis le même jour de manière spécifique :

- le matin (8h50) pour les Petites Sections,
- l'après-midi (13h20) pour les Moyennes et Grandes Sections.

POUR SOURIRE

La plupart du temps
Quand on aime et qu'on a vingt ans
Ce n'est jamais pour de l'argent
Les jeunes filles se disent ... en rêvant
Ca m'est égal qu'il ait de l'argent
Ce que je veux seulement, c'est qu'il soit grand

Avec un sourire éclatant
Et puis ... le reste ... évidemment
Mais enfin la plupart du temps
Quand on aime et qu'on a vingt ans
Ca n'est jamais pour de l'argent

La plupart du temps
Quand on aime et qu'on a quarante ans
Ce n'est pas toujours pour de l'argent
Mais ... on y pense de temps en temps
On pense à l'avenir, aux enfants
Aux soupers fins, aux bons restaurants
Avec Monsieur ... avec ... ou sans
Mais enfin, la plupart du temps
Quand on aime et qu'on a quarante ans
Ce n'est pas toujours pour de l'argent

La plupart du temps
Quand on aime et qu'on a soixante ans
Ce n'est pas forcément pour de l'argent
Mais ... on s'informe un peu avant
Vous avez un appartement ? une bonne pension ? ...
Et votre vieil oncle ... il va ... comment ?
Mais enfin, la plupart du temps
Quand on n'aime et qu'on a soixante ans
Ce n'est pas forcément pour de l'argent

La plupart du temps
Quand on aime et qu'on a quatre-vingts ans
Ce n'est plus pour de l'argent
Pourvu qu'on puisse de temps en temps
S'offrir un p'tit verre de vin blanc
Ben, mon Dieu, c'est bien suffisant
Et d'ailleurs, c'est ça qui est tordant
Quand on aime et qu'on a quatre-vingts ans
C'est tout à fait comme à vingt ans
Ce n'est jamais pour très longtemps.

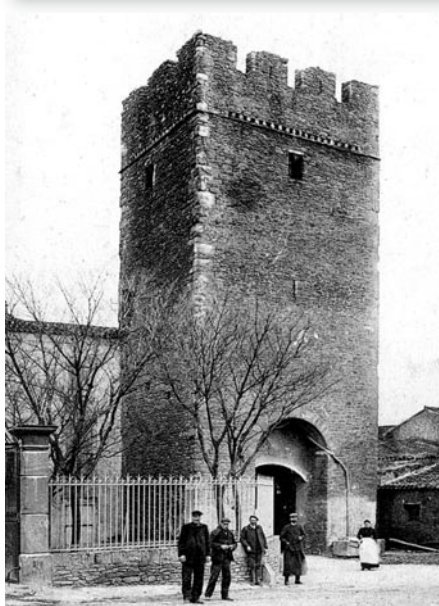
Robert Lamoureux

Fête de l'association du Patrimoine Lauranais Dimanche 22 juillet

Programme de la journée
Le matin promenade découverte
sur le sentier des Capitelles
Casse - croûte gratuit à mi-parcours
Rendez-vous devant la Mairie à
8 h 30
Vers 19 heures : Rendez-vous au
bord du lac pour l'apéritif et le
repas dansant

Menu
Apéritif du terroir
Repas
Melon au porto
Sauté de volaille basquaise
Gratin dauphinois
Fromage
Pâtisserie
Vin, blanquette, café
Prix du repas 16 €

Inscription pour le repas, dès que possible et ce avant le mardi 17 juillet 2012 à la Boulangerie, ou chez Marie Masia. Contact : 04.68.78.12.74.
Pensez à apporter vos couverts, SVP.



AGENDA Festivités de l'été

22 JUILLET

Journée du patrimoine. Randonnée dans les capitelles, et grillade au bord du lac.

1er AOÛT

Mercredi de pleine lune. Musique sud américaine dans les capitelles et bal latino à l'arrivée au bord du lac (samba, salsa...) avec « los gauchos mamberos ».

5 AOÛT

Repas de l'ACCA. Les chasseurs lauranais vous donnent rendez vous à 12h au bord du lac

11 AOÛT

Organisée par la Fondation du Patrimoine, visite guidée de l'église suivie d'un concert de musique classique interprété par Philippe Mouratoglou, guitare et Ariane Wohlhuter, soprano.

Rendez vous à 18h. Entrée libre, une corbeille sera mise à votre disposition. La somme récoltée est dédiée à la restauration de notre Patrimoine.

À l'issue, l'association du Patrimoine lauranais vous invite au bord du lac pour un pique nique tiré du sac. L'association offrira l'apéritif et autres boissons.

Et tous les vendredis soirs jusqu'à fin août, les boulistes vous proposent un concours de pétanque.

A noter : Tous nos villages du Haut Minervois vous proposent au long de l'été, des animations variées, aptes à satisfaire les plus difficiles. Programme à consulter en mairie.